

**La Communauté de communes de la Basse-Zorn**  
vous propose ce service inclus dans votre abonnement



**DÉPOSEZ VOS BRANCHAGES,  
REPARTEZ AVEC DU PAILLAGE !  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

**Broyages  
de déchets verts  
en déchèteries  
de Geudertheim et Gries**

**RENSEIGNEMENTS**

Communauté de communes de la Basse-Zorn  
34 rue de La Wantzenau - 67720 Hoerdtsheim  
03 90 64 25 50  
[info@cc-basse-zorn.fr](mailto:info@cc-basse-zorn.fr)



**Basse-Zorn**

Communauté de communes

BIETLENHEIM - GEUDERTHEIM - GRIES - HOERDT - KURTZENHOUSE - WEITBRUCH - WEYERSHEIM

# OPÉRATION BROYAGE

## - MODE D'EMPLOI -

**Moins de déchets verts, plus de paillage et moins de travail au jardin !**

### Déroulement

La Communauté de communes de la Basse-Zorn invite les usagers à déposer les déchets verts dans les **décheteries de Geudertheim et de Gries** dans la limite des branchages de **10 cm de diamètre maximum**.

Les tailles de tuyas malades ne peuvent pas être broyées, vous pouvez les jeter dans la benne des déchets verts.

Afin de permettre la nidification des espèces, il est déconseillé de tailler entre le 15 mars et le 15 juillet.

### Utilisation et intérêt du paillage

Le paillage consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de broyat sur le sol au pied des arbustes, sous les vivaces d'ornement, des rosiers et dans les potagers.

Le paillage présente de nombreux intérêts :

- limiter l'évaporation en conservant l'humidité du sol,
- éviter la croissance de mauvaises herbes,
- favoriser l'activité biologique du sol.

### Autre utilisation du broyat

Le broyat peut aussi être ajouté à votre compost, il constitue une matière structurante qui permettra l'aération et équilibrera les apports en restes alimentaires, évitant ainsi les mauvaises odeurs.